

**Discours de Madame Nathalie RORET, directrice de l'ENM  
Rentrée de la promotion 2022 des auditeurs de justice  
Mercredi 2 février 2022 à 9h30**

Mesdames, Messieurs,  
Chers élèves magistrats,

C'est un immense bonheur pour moi de vous accueillir dans cet amphithéâtre Simone Veil pour votre rentrée.

Une rentrée est toujours un jour un peu spécial, teinté à la fois d'excitation, d'appréhension et surtout d'envie.

En ce jour un peu spécial, je voulais traiter avec vous de trois questions, que nous nous posons, vous et nous.

Pourquoi devenir magistrat en 2022 ?

Qu'est-ce que devenir magistrat en 2022 ?

Qu'est-ce que former des magistrats en 2022 ?

La première question, seuls vous pouvez y répondre, pas moi. Mais j'en évoquerais quelques aspects.

La deuxième, c'est ce que vous allez découvrir dans les prochains mois, et qui fait écho avec des débats qui traversent la magistrature, et plus largement la Justice.

La troisième, c'est l'objet d'une réflexion ancienne, que j'ai souhaité poursuivre et amplifier depuis mon arrivée à la Direction de cette école. Et c'est probablement la principale question que vous vous posez en entrant ici.

[Pourquoi devenir magistrat en 2022 ?]

Première question : pourquoi devenir magistrat en 2022 ?

Si vous avez fait le choix de présenter et préparer les concours d'entrée à l'ENM, c'est pour des raisons qui pour certaines vous sont communes, mais pas toutes forcément identiques.

Certains l'ont fait après une première carrière, dont ils apportent avec eux l'expérience et un regard singulier. D'autres le font immédiatement après leurs études, mais également avec des parcours variés.

Je salue la diversité de vos origines.

J'adresse un salut spécial aux 7 anciens élèves des classes prépa talents de Bordeaux, Douai et Paris, dispositif que l'ENM développe depuis 10 ans et que j'ai tenu à renforcer avec la création de 2 nouvelles classes à Orléans et Lyon en 2021.

J'espère de tout cœur que, l'année prochaine, des élèves issus des territoires où sont implantées ces nouvelles classes vous succéderont.

Votre diversité est une force pour la magistrature. Elle saura s'en saisir, s'en servir, et nous travaillons au quotidien à la valorisation de cette diversité.

Mais si vous entrez dans la magistrature avec des parcours variés et des motivations différentes, vous y entrez d'abord et avant tout car vous avez été jugés aptes à devenir de bons magistrats :

- Vous allez devenir magistrats car vous êtes de bons juristes, qui croient en la capacité du droit à régler les conflits autrement que par la force ;

- Vous allez devenir magistrats car vous voulez servir la Justice, avec indépendance et fidélité à ses principes, partout où il le faudra, à chaque fois qu'il le faudra ;
- Vous allez devenir magistrats car vous êtes prêts à exercer des fonctions exigeantes, au contact de situations difficiles, mais dont la variété vous permettra, je l'espère de tout cœur, de vous épanouir pleinement.

Vous avez d'ores et déjà fait preuve d'abnégation et de volonté.

De la préparation des épreuves aux oraux ou entretiens avec les chefs de cour et de juridiction, en passant par la rédaction de notes de synthèse, lettres de motivation et études de cas juridiques, vous avez tous su démontrer votre détermination, votre capacité de travail et vos motivations pour exercer la profession de magistrat.

Mais le but principal des épreuves, et des mois à venir, n'est pas d'éprouver vos capacités de travail, de résistance au sommeil et au stress.

Ce ne serait pas un service à rendre, ni à vous, ni à la Justice, ni à la société française. Une Justice épuisée ne peut être une bonne Justice, donc autant ne pas commencer dès la formation.

[Qu'est ce que devenir magistrat en 2022 ?]

Avant de vous parler de ce que, justement, nous pensons être le rôle de l'ENM, je voulais vous parler de ce que cela veut dire, devenir magistrat en 2022.

Devenir magistrat, c'est entrer dans une profession, dont les valeurs sont fondamentales et les responsabilités immenses.

Devenir magistrat en 2022, c'est le faire dans un contexte de grands débats pour le monde judiciaire, comme vous ne devez pas l'ignorer.

Les Etats généraux de la justice mettent actuellement en débat les attentes des justiciables et les difficultés des professions judiciaires.

En tant que futurs magistrats, il vous incombe de mener ou d'approfondir votre réflexion sur la Justice et sa place dans notre société.

Que ce premier jour dans les murs de l'ENM soit pour vous l'occasion de vous questionner et d'entrer dans la profession de la meilleure manière possible.

Et pour vous y aider, en ces temps de tension et de réflexion, je citerai Madame Simone ROZES, première femme à avoir exercé les fonctions de Première présidente de la Cour de cassation, et dont le nom a été choisi comme nom de promotion par les élèves magistrats qui vous ont précédé en 2021.

"Ne perdez pas la foi, faites vivre la flamme ! Notre métier est dur, mais l'exercer est un honneur, un privilège. Alors, tenez bon et travaillez ! "

Ces mots d'optimisme et de courage, je vous encourage à les garder à l'esprit, même à vous les approprier pendant toute votre formation à l'ENM, et je l'espère tout au long de la suite de votre parcours professionnel.

Devenir magistrat en 2022, c'est le devenir, non seulement dans une Justice qui évolue, mais surtout dans un monde bouleversé, dans un monde qui se transforme.

La Justice, comme tous les services publics, doit savoir répondre à ces bouleversements, à ces transformations.

Dès cette après-midi, vous allez ainsi suivre l'atelier Fresque du climat, qui constitue la première partie du module « Construire l'action publique face à l'urgence écologique », dans le cadre du tronc commun définis avec 15 écoles de la haute fonction publique.

Ces modules de tronc commun représentent au total 108 heures de formation, réparties tout au long de votre scolarité.

Ils ne remettent pas en cause la spécificité de votre formation, aux fonctions que vous exercerez demain.

Le cœur de votre formation à l'ENM, c'est celle au métier de magistrat.

Mais ces enseignements, complémentaires, sont d'une importance fondamentale.

D'une part par les sujets qu'ils abordent : transition écologique, valeurs de la République, transition numérique, inégalités sociales, rapport à la science.

En tant que futurs magistrats, vous devez vous approprier ces thématiques afin de ne pas passer à côté des grandes tendances de notre société en mouvement.

D'autre part, ils inscrivent les magistrats que vous allez devenir dans le dialogue avec les autres professions de la haute fonction publique, dialogue si nécessaire à la respiration de l'institution judiciaire et à la confiance dont elle doit bénéficier.

[Qu'est ce que former des magistrats en 2022 ?]

Cela m'amène à la troisième question que je posais en introduction : qu'est-ce que former des magistrats en 2022 ?

Sachez que la scolarité que vous allez suivre pendant 31 mois prend en compte votre diversité.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre à l'Ecole en tirent les conséquences directes.

L'ENM développe en effet l'approche par compétences.

Afin que vous puissiez acquérir ce que vous ne maîtrisez pas encore et valoriser ce que vous savez déjà, nos équipes travaillent pour que vous puissiez être les acteurs de votre propre formation.

Dès ces semaines de rentrée, vous allez suivre, pour les élèves en reconversion, des ateliers de transition professionnelle et, pour les élèves issus de l'université, des ateliers de construction de l'identité professionnelle.

L'objectif que nous poursuivons est d'individualiser au maximum votre formation, non seulement afin de valoriser vos points forts mais aussi afin de cibler vos points faibles et de vous donner des outils pour les dépasser.

Ainsi, je ne peux que vous encourager à appréhender chaque séquence d'enseignement comme une préparation à vos futures fonctions sans jamais oublier votre expérience et vos acquis.

Sachez que les équipes pédagogiques seront présentes pour vous accompagner dans cette démarche et pour vous préparer aux différentes fonctions que vous serez amenées à exercer en sortie d'Ecole.

Je témoigne, tout en le saluant, de l'investissement total de toutes celles et ceux qui, au sein de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, travaillent chaque jour pour vous faire avancer avec confiance.

J'en profite pour adresser mes plus sincères remerciements à Monsieur Samuel Lainé, directeur adjoint en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, Madame Sonia Desages, sous-directrice des études, Madame Sandra Desjardin, sous-directrice des stages, Madame Emilie Boddington, sous-directrice des recrutements et de la validation des compétences et Madame Isabelle Monteils, cheffe du département de la recherche et de la documentation.

Je remercie aussi chaleureusement tous les coordonnateurs de formation, qui élaboreront vos parcours pédagogiques et vous accompagneront dans votre scolarité.

Ils sont à votre écoute. Leur expertise vous permettra d'avancer sereinement jusqu'à votre sortie de l'Ecole et vos premiers pas en juridiction.

Sachez également que vous entrez dans une école en mouvement.

Depuis un an, j'ai souhaité initier une large réflexion collective destinée à proposer les évolutions les plus utiles à la formation des magistrats.

Près de 250 personnes ont participé à cette démarche inédite.

Il est essentiel, lorsqu'on parle de l'avenir de la formation, d'entendre les premiers concernés.

C'est pourquoi j'espère que notre échange d'aujourd'hui, forcément un peu professoral, un peu institutionnel, ne sera pas le dernier.

Que nous aurons l'occasion d'échanger régulièrement, de manière plus libre et plus directe.

Ma porte vous sera toujours ouverte.

Car si je ne suis pas magistrate, contrairement à la majorité de ceux que vous côtoierez ces prochains mois, je me sens tout autant qu'eux responsable de votre avenir, d'auditeurs de justice puis de magistrats.

En rejoignant cette Ecole, et demain la magistrature, vous faites un choix fort.

Nous vous devons d'être à la hauteur de ce choix, de cet engagement pour la Justice.

Merci à vous, et soyez les bienvenus ici, dans votre Ecole.

*Seul le prononcé fait foi*